

LA LÉGALISATION DU MARIAGE HOMOSEXUEL EN ARGENTINE

Le 15 juillet 2010, les journaux du monde entier ont polémique sur cet événement singulier : l'Argentine a légalisé le mariage homosexuel. Elle est devenue ce jour-là le dixième pays au monde à permettre aux couples de même sexe de disposer des mêmes droits et devoirs que les couples hétérosexuels. Premier pays d'Amérique latine à donner une telle reconnaissance aux couples homosexuels, elle s'est transformée en un véritable modèle de tolérance et de progrès pour le reste des pays latino-américains et du monde.

L'approbation de cette loi constitue le point d'aboutissement d'un long processus législatif, juridique mais aussi social, impliquant un grand nombre d'acteurs. Cette mesure s'inscrit aussi dans un contexte politique et social particulier, où le pouvoir politique se montre déterminé à moderniser le système de normes et où le poids de la hiérarchie ecclésiastique semble s'alléger.

Aujourd'hui la conjoncture mondiale paraît propice à une évolution vers davantage de reconnaissance des droits pour les homosexuels. En 2014, le mariage des couples de même sexe est possible dans quinze pays et trois pays l'autorisent sur une partie de leur territoire. En France, cette avancée a été l'objet d'un véritable débat public lors de la campagne présidentielle de 2012, faisant de la France, le 23 avril 2013, le quatorzième pays à autoriser le mariage pour tous.

Diplômée du Master « Gestion de Projets, Coopération et Développement en Amérique latine » de Sciences-Po Lyon, Juliette Maffre a effectué une année d'étude en Argentine à l'Université Nationale de Tucumán. S'intéressant plus particulièrement aux problématiques sociales, la légalisation du mariage homosexuel en Argentine – pays avant-gardiste sur ce sujet en 2010 – l'a intriguée et l'a conduite à mener l'enquête dont elle nous révèle les résultats dans cet ouvrage. Elle a également participé à un projet de recherche pour le Ministère des Droits de l'Homme de Tucumán, sur les traces de Pierre Louis Piotet, un Franco-Argentin disparu dans les camps de concentration nazis. En 2013, son stage de fin d'études à l'Alliance française de Buenos Aires l'a amenée à étudier de plus près la coopération culturelle franco-argentine. Actuellement chargée de mission culturelle pour un nouvel équipement municipal parisien destiné à promouvoir les valeurs laïques et républicaines, elle continue ses travaux de recherches sur les notions de laïcité, de tolérance et d'altérité.

Photo de couverture : «Paquito» par Nicolas Bohler.

15,50 €
ISBN : 978-2-343-03217-7



LA LÉGALISATION DU MARIAGE HOMOSEXUEL EN ARGENTINE

Juliette MAFFRE

INTER-NATIONAL
Série Premières Synthèses
Concours Sciences-Po
2011-2012

L'Harmattan



Juliette MAFFRE

LA LÉGALISATION DU MARIAGE HOMOSEXUEL EN ARGENTINE